BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances. Décès inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Emanuel Estrade à Nellie Kehoe; Albert P. Clark à Mary C. Gannon; Félix Marquez à Georgiana Lewis; James Ryan à Carrie Winters; Willie Johnson à Joséphine Johnson; Joseph Banccio à Agnès Huss; Joseph Alexander à Viola Roland; Wm Johnson à Lavinia Joseph: John J. Newman à Magaret Lund; Edward M. McCrossen à Ethel Schaeffer; Cecil J. Lassène à Jeanne Kelly; A. C. Berry à Cécilia Murray; Michael Cosey à Stella Ketchum; Victor Schumert à Emily Allamant; A. Edwards à Virginia Pumfrey.

NAISSANCES

Mmes Alex. Kahn, une fille; Ralph Bondio, un garçon; St-Denis Villeré, une fille Michael Stenger, une fille; F. J. Darcy, un garçon; Chas Stein, une fille.

DECES.

Mme Grace M. Adams, 56 ans 1518 Camp; Edw. Feehan, 4 mois, 457 Magasin; Mary Sparks, 3 jours, 1118 Elmire: Mary Schwarz, 73 ans, 2119 Tchoupitoulas; Victorine Johnson, 26 jours, 1924 St-Claude; Horace Williams, 45 ans, 450 Howard; Thos. Fitzsimons, 68 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Joseph Rodgers, 26 ans. Hôpital de Charité; Chas A. Martial, 46 ans, 2514 Seconde.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Charles Herzog vs son épouse, séparation de corps et de biens.

Demande d'émancipation:

Anne Adèle Pascal.

Succession ouverte:

Joseph Purpe.

Mme Katie Bercher vs Barbara Schoppel, réclamation de $1,000.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

John Berry, actes de violence; D. C. Sessums, obtention d'argent sous de faux prétextes: Mitchell Garnier, diffamation.

Acquitté:

Théodule Clark, larcin.

Affaires abandonnées:

Annie Cross, attaque et blessure; Joe Lanader, violation de l'acte 132 de 1910; Randis Branch, attaque et blessure: Lee Montegut, actes de violence.

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

Louis Dalborni à John Dalborni et al, int. etc. dans 7 terrains, St-Philippe, Rendon, Dumaine et Hagan, $1550.

Emile H. Templet et Paul A. Giroir à Vve Clair Giroir, portion, Dauphine, Bourgogne, Elmira et Congrès, $2000.

Erneste A. Carrere Co Ltd à Cecile A. Gulbert, terrain, Musique, Dorgenois, St. Roch et Rocheblave $250.

Quaker Realty Co Ltd à Mylka Land Co Ltd, ilet, Route Gentilly, Sere et Allen. (Renonciation.)

James H. Wormann à Homeseekers Bld and Loan Assn., terrain, Touro, Royale, Kerlerec, Bourbon et Dauphine, $4,500.

L'acquéreur à Alexander Decuers, même terrain, $4,500.

Liquidateurs de la N. O. Jockey Club à Geo. G. Friedrichs, portion, Orléans, Monroe, City Park, Bayou St Jean, étendue de terre, Monroe, Taylor et autres propriétés. (Option de l'acquéreur pour $263,375).

FAITS DIVERS.

Le procès du shérif Long et du capitaine Meredith.

Les avocats du shérif Long et du capitaine Richard Meridith, les deux fonctionnaires contre lesquels une mise en accusation a été rapportée ces jours derniers par le grand Jury pour négligence dans l'exercice de leurs fonctions, ont annoncé hier qu'ils n'avaient aucune objection à ce que le procès de leurs clients soit fixé à une date aussi rapprochée que possible, conformement aux déclarations faites samedi par l'avocat de district Adams.

Long et Meredith ont confié leur défense à MM. Adams et Generelly, les deux avocats néo-orléanais bien connus. Il est probable que leur procès sera plaidé devant la Section A, de la cour criminelle de District, présidée par le juge Baker.

Tentative de suicide

Mlle Mary Bennett, une jeune fille de 19 ans, domiciliée 736 rue St-Charles, a tenté de se suicider dimanche soir à la gare de l'Union, en avalant des tablettes de sublimé. Au moment où le poison commençait à faire son effet la jeune fille en proie à de vives douleurs s'affaissa sur le plancher et pendant que de nombreuses personnes s'élançaient à son secours, l'agent de police Casey téléphonait à l'Hôpital de Charité d'envoyer une ambulance.

Grâce à la prompte arrivée des étudiants en médecine la jeune désespérée fut bientôt tirée hors de danger.

Interrogée hier matin sur les causes qui l'ont poussée à attenter à ses jours la jeune Bennett a déclaré qu'elle avait eu une querelle avec son amoureux.

Ella a pu quitter l'Hopital hier dans la soirée, complètement rétablie, et en promettant de ne pas recommencer.

Conférences à Tulane.

Le directeur des cours d'été à l'Université Tulane a annoncé qu'à partir d'aujourd'hui deux conférences publiques seraient données chaque semaine à cette institution.

La première de ces conférences sera donnée ce matin à 10:40 heures par le professeur Dan. Spencer Hill, qui traitera comme sujet "la Psychologie et la Pédagogie au point de vue moderne".

Ces conférences sont plus particulièrement destinées aux professeurs et aux étudiants, mais le public y est néanmoins cordialement invité.

Vendredi prochain le professeur Horn parlera du "Gouvernement par Commission."

Ces conférences auront lieu chaque semaine, le mardi et le vendredi.

Procès en dommages.

Le juge Skinner, de la Cour civile de district, a rendu hier un jugement en faveur de Mme Pearl Cunningham, laquelle réclamait à la ville de la Nouvelle Orléans et à la Penn Bridge Company, une indemnité de 10,000 dollars, pour la mort de son mari Thomas Cunningham, tué dans un accident au cours des réparations du pont du Bayou St-Jean.

Le juge a alloué à la demanderesse une indemnité de 7,000 dollars qui devra être payée solidairement par la ville et par la Penn Bridge Company.

PLUS D'APPETIT ?
MAUVAISE DIGESTION ?
INTESTINS RESSERRÉS ?
SYSTÈME AFFAIBLI ?
ALORS--A TOUT PRIX--ESSAYEZ
HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTER

BEBE EUT TERRIBLE ECZEMA

Sur Mains, Figure, Nez et Bouche. Croûte se Fendait et Saignait. Démangeaison Affreuse. Portait Mitaines. Pas de Repos.

Cuticura Soulage en 3 Jours. Guérison une Semaime Sans une Marque.

"J'ai un petit enfant qui a près d'un an. A l'âge de deux mois il eut un eczéma aux deux mains, à la figure, à l'intérieur du nez et de la bouche. Il refusait de boire et avait un cri presque fermé. Une croûte épaisse se formait sur le mal, puis se fendait et le sang en coulait. La démangeaison était telle que la pauvre petite fille n'avait aucun repos. Nous avions à lui garder les mains dans des mitaines pour l'empêcher de se gratter la figure et sa mère était forcée de la bercer nuit et jour. Nous avions un très bon médecin qui fit son possible pour mettre un terme aux tortures du bébé, mais le résultat ne fut pas ce que nous attendions.

"Comme nous avions lu des articles concernant les Remèdes Cuticura nous achetâmes à la pharmacie du Savon Cuticura et de l'Onguent Cuticura. Nous nous en servîmes suivant les directions. Au bout de trois jours la croûte commença à se détacher et elle tomba dans la semaine. Le bébé est maintenant guéri et n'a pas une marque. Il dort profondément dans son berceau et ses parents dans leur lit, les souffrances de l'enfant ne les obligent plus à passer des nuits blanches. Cuticura paraît être un remède merveilleux pour cette maladie et celui qui a un eczéma devrait s'empresser de se le procurer. Henry M. Fogel R. F. D. 1, Bath, Pie., 9 Déc., 1909"

Les Remèdes Cuticura se vendent dans le monde entier. Potter Drug & Chem. Corp., Seule Props., Boston.

Expédiés gratis, brochure de 32 pages de tout cuticura, contenant des avis inappréciables sur le Traitement des Maladies de la Peau.

Commission des Grâces.

La Commission des Grâces n'a pas tenu de séance hier matin par suite de l'absence de l'avocat général Walter Guion, qui s'est rendu à Napoléonville, paroisse d'Assumption, pour assister aux funérailles de M. E. P. Munson, un des planteurs sucriers les mieux connus de l'Etat.

Cette commission se réunira aujourd'hui pour étudier divers recours qui lui ont été transmis par des condamnés de la campagne.

Ecrasé par un tramway.

Mack Valentin, un enfant de couleur de 7 ans, qui jouait dans la rue St-Pierre, près de Derbigny, hier matin, avec quelques camarades de son âge, a été renversé et écrasé par un car de la ligne Broad. Sa mort a été instantanée.

Le corps a été transporté au domicile de ses parents, 725 rue Roman.

HOTEL DE VILLE.

Les pétitions suivantes ont été reçues par le secrétaire du Conseil municipal lundi matin:

"Par L. M. Burg, demandant l'autorisation d'ouvrir un café au No 3449 rue Magnolia.

"Par Frank Begalba, autorisation d'ouvrir un café au No 2340 rue Français.

Le Comité des Finances s'est réuni hier à midi sous la présidence de M. McCracken, et a rapporté favorablement les ordonnances suivantes: Autorisant le payement d'une somme de 30,000 dollars à l'entrepreneur George J. Glover pour la construction de l'école supérieure des jeunes filles à l'angle des rues Napoléon et Prytanée.

Autorisant le payement de $21,056,-32 à la New-Orleans Railway and Light Co, pour le gaz et l'électricité fournis à la ville dans le courant du mois de mai.

Accusé de meurtre

Un nègre du nom de Lee Cole, alias Henry Walker, a été arrêté à l'angle des rues Julie et Rempart, hier après-midi, par les detectives Brewer et Coyle.

Il a été écroué au poste du premier precinct où une accusation de meurtre a été formulée contre lui. Cole a, paraît il, tué un nommé Jim Hick il y environ cinq ans et depuis avait disparu.

Arrivée du congressiste Ransdell.

Le congressiste J. E. Ransdell, qui récemment a posé sa candidature aux fonctions de Sénateur des Etats-Unis, est arrivé hier matin à la Nouvelle Orléans où il compte passer une dizaine de jours dans l'intérêt de sa campagne électorale.

M. Ransdell assistera à la grande convention démocratique de l'Etat, qui sera tenue le 4 juillet prochain à Ruston.

On attend aussi aujourd'hui le retour du congressiste Robert Broussard, qui a quitté Washington dimanche soir.

Corps trouvé.

Le corps de Charles Bazile Renouard, le matelot du vapeur français "Californie", qui s'était accidentellement noyé dimanche dernier, a été retrouvé flottant à la surface du fleuve hier après-midi au pied de la rue Huitième.

Le corps a été reconnu par le capitaine Mehans, du "Californie".

Le défunt était originaire du Havre et âgé de 28 ans.

BASE BALL.

New Orleans, 6; Mobile, 5.

(Groupe de l'Alliance Française).

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1911-1912.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

"LES ROMANS DE PIERRE LOTI."

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1912 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUSSIERE ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

SUPÉRIEUR AU COPAHU ET AUX INJECTIONS
SANTAL MIDY CAPSULES
SOULAGE EN 24 HEURES

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

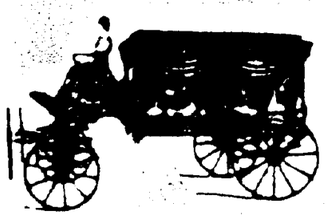

Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

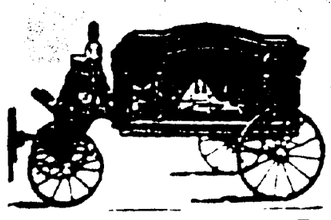

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue ND Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 405

AVIS AUX CREANCIERS

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour Effectuer un Partage.

Propriété de Choix du Deuxième District.

No 1118 Chemin du Bayou ou rue Hôpital, entre les rues Rempart et St-Claude.

Succession de Joseph Moncada et Catherine Mamone Moncada, son Epouse.

No 93,601—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—(2ème étage)—JEUDI, le 27 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 19 juin 1911, et lu et signé en cour ouverte le 20 juin 1911 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Joseph Moncada et son épouse Catherine Mamone Moncada, pour effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 111, borné par les rues Chemin du Bayou ou Hôpital, Ursulines, Remparts et St-Claude, mesurant, en mesure américaine, vingt-six pieds, six pouces et deux lignes (26' 6" 2") de face à la rue Chemin du Bayou sur cent cinquante-quatre pieds, sept pouces (154' 7") de profondeur entre lignes égales et parallèles, désigné par le numéro deux (2) sur un plan par E. Surgi, voyer, daté du 12 mars 1850, annexé à un acte de O. Orcuet, ancien notaire, de 6 du 23 juillet 1850.

Les améliorations sont connues comme No 1118 Chemin du Bayou ou rue Hôpital, comprenant une bâtisse en bois à deux étages contenant quatre chambres, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, stalles pour chevaux, citernes, etc. Location désirable et près des Marchés, écoles et églises. Le terrain est exceptionnellement profond.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1911.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Clifford M. Eustis, notaire.

Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

John L. Feliciana, Emile Pomes et J. Wagner, avocats.

25 juin—25—juil 2 9 16 23 27

AMUSEMENTS AMUSEMENTS.

5 AND 10 CENTS — LATEST MOTION PICTURES AND ENTERTAINERS — DAILY MATINEE AND NIGHT — CRESCENT THEATRE — 5 AND 10 CENTS
ENTIRE CHANGE OF PROGRAM SUNDAY TUESDAY AND THURSDAY

10c LYRIC 6-Grands Actes-6 11 A. M. A 11 P. M.
Exclusivement des Vues Mouvantes
Venez Quand il Vous Plaira
Restez Aussi Longtemps Que Vous Voudrez

FORT ESPAGNOL
TOUS LES SOIRS
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PROF. DE LA FUENTE
KARL
LES SŒURS RAINBOW
ESPE ET BOTH
TABLEAUX MOUVANTS
4 juin—

WEST END
TOUS LES SOIRS
MUSIQUE MILITAIRE DE TONO
TABLEAUX MOUVANTS
VAUDEVILLE D'UN ORDRE RARE
DIVERTISSEMENTS NOMBREUX
Sièges réservés 10c, en vente à l'avance à la confiserie de Fuerst & Kraemer, 833 rue du Canal.

PETITES ANNONCES.

Demande—Fille blanche de confiance; aussi une gardienne pour un enfant de trois ans. No 1515 rue Robert, près St-Charles.
27 juin—2f

On demande—Jeune homme intelligent, bon vendeur, capable d'inventer et de vendre systèmes pour banque, négociants, etc., sur base de commission. S'adresser à O. Laroque 1120 rue N. Johnson, N. O., Lne.
25 juin—

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END
T. TRANCHINA.....Prop.
Ouvert toute l'Année.
Tous les Mets Délicats de la Saison bien Cuits et Soigneusement Servis.
PRIX RAISONNABLES.
24 mai—3m

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Steamer NEW CAMELIA
Commençant le 20 Avril 1911
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville à la tête de la rue du Canal.
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.
L'état et le temps le permettant.
EXCURSIONS
$1.00 Aller et Retour $1.00
Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pinelland Park dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 7 45 h. a. m.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashv tête de la rue Girod.
W. C. COYLE CIE, Agents.
No 237 rue Carondelet.
16 avril—

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville.
Steamer LOUIS DOLIVE.
A partir du 21 mai, quittera le Fort Espagnol à l'arrivée des chars des rues Canal et Remparts.
Tous les jours excepté le Mercredi et le Dimanche, char de 3:45 p. m.
Pour le voyage de retour quittera Houltonville tous les jours à 5 a. m.
EXCURSIONS
Dimanches et Mercredis à l'arrivée des chars de 7.45 a. m.
$1.00.....Aller et Retour.....$1.00
Mandeville Lewisburg, Madisonville. Houltonville, Riverside Park.
Tous les bateaux font la connexion à Mandeville avec la ligne des chars électriques allant à Covington et Abita Springs.
St. Tammany Steamship Co.
Phones Main 212 et 1708.
18mai—4m

Excursions du Dimanche à Bon Marché
Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle, Railroad.
Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.
17oct— J. S. LANDRY. Surintendant.

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, Nos 306-307

Amiel, Girons
Arnaud, Pierre Frédéric
Artigues, Jean Jacques
Balme, Henri
Barruel, Henry
Bonnet, Edmire Baptiste
Bonnemaison, Pierre
Bochet, Louis Marius
Canal, Auguste Gaston
Caire, Félix Antoine
Carlin, Mme Charles
Chaubet, François
Crabot, Joseph
Dargein
Dedieu, Joseph Lehère
Denner Charles Engène
Delort, François
Doazan, Jean Philibert
Dulor, Alexis
Emboulas, Albert
Escaich, Pierre
Espitallier, Paulin Louis
Fraisse, Jean Marie Albert
Froment, Charles
Gadilhe, Emile
Gaillard, Frédéric Léon Marius
Garcenot, Prosper Hubert
Gariel, Joseph
Gay, Gaston Alfred
Géraud, Jean
Gibert, Albert Arthur
Gourdouze, Léopold Louis
Gras, Victor Maurice
Husson, Louise Julienne, femme Louis François Ernest Gallois.
Jarry, Louis
Labau, Isidore Marius Lucien
Lagier, Jean Joseph
Lassalle, Augustin
Lachaud, Jean Baptiste Victor
Legrand, Napoléon
Mathieu, Louis Frédéric
Meynier, Jean Baptiste
Mungnier, Auguste
Paget, Félix François
Piris, Joseph Just
Pujol, Jean
Proal, François
Proal, Honoré
Racine, François Julien
Rayne, Etienne
Bocca, Ernani Dominique
Rougé, Albert Jean
Roux, Albert Cyprien
Sabathier, Louis
Sarrazin, Désiré Victor
Saumande, Joseph Louis Désiré
Sorbet, Pierre Léonce Emmanue
Soulé, Joseph
Soustelle, Henri Clodomir
Thiollière, Claude Antoine
Tondu, Pierre Camille
Toulouse, Alphonse Gabriel
Tournier, Alexis Séraphin
Vernier, Monteigner Eugène
Zettwog, Ignace
oct—19

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la rendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

de queue et les babines retroussées comme pour lui sourire, tandis que, d'une de ses menottes, elle le caressait distraitement.

Soudain, il dressa ses oreilles mutilées, le poil de son échine se hérissa, et il se mit à grogner.

Et, avant que ses amies, ainsi averties de l'approche d'un danger, eussent eu le loisir de fuir, l'Ogresse surgit au tournant d'une allée.

Elle en avait assez vu pour comprendre!

Elle vint à Lolie, et la gifla.

La petite ne put retenir un cri de douleur.

Il n'en fallut pas davantage pour que Piton qui, depuis l'arrivée de la mégère n'avait cessé de gronder sourdement, se jetât sur elle, lui happant par derrière son jupon.

Elle, ayant réussi, non sans lui en abandonner un large morceau dans la gueule, à se dégager, furieuse, courut à la cuisine chercher le fouet de charretier dont se servait le Bélier pour le corriger.

Ayant soin de se tenir à prudente distance de l'animal qui, effrayant, l'œil sanglant, découvrant ses crocs formidables, tirait de toutes ses forces sur sa chaîne pour essayer de l'atteindre, elle se mit à le cingler, de la redoutable lanière, à tour de bras.

—Méchante! méchante! bégayait Lolie au milieu de ses larmes, laisse Piton! tape pas sur Piton!

—Ah! t'en veux toi aussi? attrape, punaise!

Touchée en pleine figure, la joue zébrée d'un rouge sillon, la petite ne s'en jeta pas moins intrépidement sur la mégère, s'accrochant à ses jupes, pour essayer de l'entraîner.

Elle ne parvint qu'à détourner sur elle la rage de celle-ci, qui, encore aux trois-quarts ivre, démente, perdant toute mesure, s'acharna avec une brutalité inimaginable sur ce frêle petit corps, cognant des poings, des pieds, vociférant.

—Ah! t'en as pas assez! — ah! t'en veux encore! — tiens, tiens; tiens!

Mme Léoni, révoltée, voyant ses objurgations inutiles, n'hésita pas à apporter son faible secours à la pauvre petite victime.

Et, tout à coup, un cri vibra, cri de bête qu'on égorge, un de ces cris dont on dit qu'ils vous entrent jusque dans les moelles.

Les péripéties de la lutte avaient amené l'Ogresse à portée du chien, qui, à bout de chaîne, ne guettait qu'une occasion de ce genre pour intervenir.

De nouveau il avait happé la jupe.

Simple prise, à laquelle l'autre eût pu encore se soustraire, à la rigueur.

Mais outre que, animée comme elle l'était, il lui eût été difficile de se rendre compte à temps du péril de sa situation, le hasard voulut que, juste à ce moment, une poussée de Mme Léoni la fit reculer d'un pas et trébucher.

Ce fut assez ...

Le dogue lui saisit au vol un poignet dans le puissant étau de ses mâchoires, le lui détachant presque d'un seul coup.

C'est alors qu'elle poussa ce cri, qui n'avait rien d'humain.

Et, comme en se débattant, elle s'était rapprochée davantage de la bête, celle-ci sauta à la poitrine et, de plus en plus excitée par les hurlements que la misérable continuait de pousser en se roulant sur le sol, comme un ver blessé, s'acharna sur elle, la dévorant vivante, littéralement.

Ce fut un spectacle affreux, dont rien ne saurait donner une idée.

Essayer d'arracher à Piton sa proie, il n'y fallait même pas songer.

Les deux pauvres créatures demeuraient là, tremblantes, horrifiées, Lolie enfouissant son visage dans la robe de Mme Léoni qui détournait la tête.

Et voilà qu'elles entendirent, partant de l'habitation, une voix angoissée qui interrogeait.

—O mon Dieu! qu'y a-t-il? que se passe-t-il?

—La dame! murmura Lolie.

—Il faut la prévenir, décida la bonne-maman.

Toutes deux coururent vers la maison.

Maguelonne avait ouvert sa fenêtre, montrant son beau visage couvert d'une mortelle pâleur.

A ses questions pressantes, Mme Léoni répondit de son mieux.

Et, tout de suite, la jeune fille se rendit compte de la situation.

Elle comprit qu'une occasion s'offrait à elles trois de s'évader.

Lucide, pleine de sang-froid et d'énergie, les voyant un peu rassurées, elle leur demanda:

—Y a-t-il une échelle, par ici?

—Oui, renseigna Lolie, sous le hangar.

—Allez de suite me la chercher!

Elles partirent.

En les attendant, elle, talonnée par la crainte d'une surprise, se mit avec une hâte fébrile à tordre ses draps, à les nouer vaille que vaille, se préparant ainsi, à tout hasard, un moyen de salut, pour le cas où l'autre lui manquerait.

Par bonheur, elle n'en eut pas besoin.

Mme Léoni et Lolie rapportaient l'échelle, et réussissaient, au prix de quels efforts de leurs débiles bras, à la dresser contre le mur, après l'avoir repliée sur les indications de Maguelonne, car c'était une échelle double massive, mais d'assez faible hauteur.

Elle se trouva de plus d'un mètre trop courte.

Il n'y avait pas là de quoi arrêter le courage de la brave fille.

Enjambant sa fenêtre, elle se suspendit hardiment au rebord par les poignets, tâtonnant de la pointe des pieds, jusqu'à ce qu'elle eût rencontré l'appui du dernier échelon.

Alors, elle se laissa aller et, en quelques secondes, elle touchait terre.

—Maintenant, dit-elle, ne perdons pas de temps, conduisez moi à la sortie.

Dociles, subjuguées par son énergie, elles obéirent.

On arriva devant la grille.

Elle était fermée

—Où est la clef? s'enquit Maguelonne.

Lolie lui montra du doigt l'Ogresse, terrassée par le dogue, qui continuait à fouiller férocement ses chairs pantelantes.

—Là! dit-elle simplement.

—Comment, là!

—Dans sa poche!

Maguelonne frémit.

Un coup d'œil lui suffit pour mesurer la hauteur des fers de lances qui les séparaient de la liberté.

L'idée que quelqu'un osât affronter cet enlacement de monstres ne se présenta pas à son esprit.

Pourtant, de sa douce voix, Lolie proposait tranquillement.

—Je vais la chercher.

—Par exemple! — veux tu bien?

—Pas peur!

Et, devant Maguelonne paralysée par le saisissement, incapable de s'opposer à ce qu'elle croyait, et qui, de fait, dans l'état d'excitation de la bête, pouvait bien être un trait de folie, la mignonne se rapprocha hardiment de l'horrible groupe.

Le chien, sans lâcher sa victime, se mit à gronder sourdement.

Mais elle:

—Piton? —Piton?

Piton cessa de gronder.

Il leva la tête, reconnut le visage ami, et, même, comme la chère menotte s'avançait pour le caresser, s'arracha une seconde à sa besogne de justicier, pour lui présenter son énorme mufle, rouge de sang.

Alors, elle, s'étant baissée, sans cesser de le flatter de la main, de l'autre, chercha la poche où la méchante femme serrait son trousseau de clefs, s'en empara, et, après une dernière caresse à Piton, s'en revint les apporter à la "dame," comme si eût accompli une besogne toute naturelle.

Si urgente, si critique que fût la situation, Maguelonne ne put s'empêcher d'enlever de terre l'adorable gamine et de la serrer passionnément dans ses bras.

Enfin, la clef tourne dans la serrure, la grille grince sur ses gonds.

—Vite! Vite!

Sont-elles sauvées?

Du moins, lorsqu'elles eurent fourni un certain temps de course folle, il leur sembla permis de l'espérer. *A continuer.*

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Lavigna Wright, veuve de Chas. Howard, maintenant épouse de David de Cour.
No 96,429—Cour Civile de District, Div. E.
COTTAGE SIMPLE
636 Rue Lizardi, entre les rues Chartres et Royale.
PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 juin 1911, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 24 mai 1911, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci dessous intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 5, borné par les rues Lizardi, Royale, Forstall et Chartres, désigné par le No 2 sur un devis par J. A. Stresher, architecte, daté du 3 février 1881, et mesurant d'après ledit plan 30 pieds de face à la rue Lizardi sur 79 pieds 1 pouce et deux lignes de profondeur.
Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois couvert en bardeaux, ayant 4 chambres, hangar, etc.
Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911. L'acte de vente pardevant C. O. Friedrichs, aux frais de l'acquéreur dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.
STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.
Harold A. Moise, avocat pour le demandeur.
28 mai—29—juin 4 11 18 25